

Communiqué de presse Embargo 8h00 am

Pour que la voix des citoyenNEs vivant en situation de pauvreté soit entendue

Bonaventure, 2 octobre 2009 – Au début des années 2000, le Québec s'est donné une loi pour lutter contre la pauvreté. Cet automne, le gouvernement a entrepris une consultation dans toutes les régions afin de rédiger le deuxième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté. Toutefois, aucune personne vivant en situation de pauvreté n'est invitée à y participer ! Le *Collectif Gaspésien pour un Québec sans pauvreté* a donc décidé de faire sa propre consultation parallèle et d'inviter toutes personnes vivant en situation de pauvreté ou non, qui souhaitent s'exprimer. C'est ainsi que sont nés **Les Rendez-vous de la** réalité 2009, qui se tiennent aujourd'hui à quelques mètres du Centre Bonaventure où a lieu, en même temps, la consultation du gouvernement du Québec.

Nous avons constaté, à la lecture des documents de consultation du ministère, que les propositions portées par près de cent mille citoyenNEs et plus de 1000 organisations afin de lutter contre la pauvreté ne s'y retrouvent pas. Elles auraient eu un effet immédiat sur le quotidien des personnes ou des familles vivant en situation de pauvreté et un impact positif sur l'économie des régions. Mais rien, pas un mot.

Pas un mot sur l'accroissement scandaleux des inégalités de ces 10 dernières années. Rappelons que, selon *Statistique Canada* et l'*Institut de la statistique du Québec*, le revenu des familles du cinquième le plus riche a cru de 40 169 \$ entre 1997 et 2006 alors que celui du cinquième le plus pauvre a cru de 8 357 \$ pour la même période, soit 5 fois moins vite. Or, quand on sait que les prestations d'aide sociale ne couvrent absolument pas les besoins les plus élémentaires, que le taux actuel du salaire minimum se situe à plusieurs milliers de dollars en deçà du seuil de pauvreté et que les pensions alimentaires pour enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale et des prêts et bourses, n'y aurait-il pas lieu de revoir les priorités gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté ? Le gouvernement doit prendre acte de ces faits et mettre en place des mesures devenues urgentes, que nous réclamons déjà depuis plusieurs années. Il est question ici de droits humains, de justice et d'obligations internationales pas de sentiments, de bonne volonté ou de philanthropie.

Aucune allusion aussi sur les réductions d'impôt et de taxes votées depuis l'an 2000. Rappelons que l'État québécois s'est volontairement privé d'au moins 5,8 milliards de dollars annuellement, sans compter les baisses d'impôt et de taxes du gouvernement fédéral. Le gouvernement répète qu'il n'a pas la capacité de payer pour les services et les programmes sociaux, mais il est luimême responsable de sa soi-disant incapacité.

Évidemment, nous condamnons ce désengagement, qui entraîne une pression supplémentaire vers la diminution des services publics et les hausses de tarifs, en plus de miner la capacité de l'État à agir. D'ailleurs, monsieur Charest continu d'aller dans le même sens et nous informait, la fin de semaine dernière, que les QuébécoisEs doivent s'attendre à des hausses de tarifs des services publics prochainement.

Les Rendez-vous de la réalité 2009, que tient le Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté vise à donner la parole à ceux et à celles qui n'ont pas été invitées à la consultation gouvernementale. Car associer les personnes en situation de pauvreté à l'action collective est nécessaire pour jeter les bases d'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. Ne pas permettre aux personnes vivant en situation de pauvreté de faire valoir leur savoir, leurs expériences et leur expertise a des impacts négatifs sur la transformation des mentalités et les pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Malgré les bonnes intentions du gouvernement, nous croyons qu'encore une fois ils font fausse route. Offrir 4 minutes de droit de parole par intervenantEs lors de leur consultation est loin de favoriser «une démarche inclusive et démocratique» comme nous pouvions le lire dans le mot des ministres que nous retrouvons dans le document de consultation.

Nous souhaitons en cette journée du 2 octobre, rappeler au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, que le gouvernement du Québec à l'obligation, selon la loi 112, d'amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres.

Le Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté existe depuis mai 2008. Il regroupe 17 organismes et plusieurs personnes en situation de pauvreté de notre région. Nous faisons partie d'un vaste mouvement qui croit que l'élimination de la pauvreté est possible au Québec. Ce mouvement, composé de milliers de citoyenNEs, a d'ailleurs porté une proposition de loi pour éliminer la pauvreté. C'est ce qui a conduit l'Assemblée nationale du Québec à voter à l'unanimité, en 2002, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Source et information : Jacinthe Leblanc, coordonnatrice de l'organisme Droits Devant et porte-parole du Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté.

Tél. 418. 392-3677 (cell.), 418. 759-8099 (bur.)